

# LE PLAN DE RÉUSSITE DU CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE :

## *VISER LA RÉUSSITE PAR L'EXCELLENCE DANS LA FORMATION ET LES SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS*

Le Plan stratégique 2015-2020 du Cégep de Saint-Hyacinthe a été élaboré au terme d'une série de consultations. Ce projet de grande envergure met à l'avant-plan des objectifs pour les prochaines années, afin que le Cégep de Saint-Hyacinthe continue d'être un cégep **accueillant, accessible et où l'on s'accomplit**.

Ce plan stratégique comporte trois grandes orientations, dont la première, qui constitue le **Plan de réussite**, présente des actions qui seront posées par le Cégep pour viser la réussite des étudiants, en plus de celles déjà présentes.

Trois grands objectifs ont été ciblés pour la période 2015-2020 :

- ❖ Améliorer la persévérance scolaire au secteur régulier;
- ❖ Renforcer l'importance de la formation générale et la qualité de la langue;
- ❖ Assurer le dynamisme pédagogique et la qualité de l'enseignement.

Pour y arriver, différentes interventions seront mises en place au fil des mois : renforcement des services offerts aux étudiants ayant des besoins particuliers, instauration de stratégies d'appui pour les étudiants inscrits en Tremplin-DEC, organisation d'activités orientantes pour faciliter le choix vocationnel, valorisation de la qualité de la langue française, etc.

C'est ainsi qu'ensemble, nous souhaitons continuer à **viser la réussite par l'excellence dans la formation et les services offerts aux étudiants**.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur le **Plan de réussite** ou si vous souhaitez proposer des actions qui contribueraient à atteindre les objectifs, n'hésitez pas à nous contacter.

**PLAN DE RÉUSSITE**  
**Viser la réussite par l'excellence dans la formation et les services offerts aux étudiants**  
**(Orientation 1 du Plan stratégique 2015-2020)**

Objectifs	Résultats visés d'ici 2020	Priorités d'intervention
<p><b>1.1</b> Améliorer la persévérance scolaire au secteur régulier</p>	<p>Amélioration dans chaque programme d'études du            -taux de réinscription au 3<sup>e</sup> trimestre (TC-TP, MC-MP)            -taux de diplomation (2 ans après la durée prévue, TC-TP, MC-MP)</p>	<p><b>1.1.1</b> Renforcer les services offerts aux étudiants présentant des besoins particuliers.  <b>1.1.2</b> Renforcer la stratégie d'appui à la réussite des étudiants inscrits en Tremplin-DEC.  <b>1.1.3</b> Développer les stratégies ciblées d'appui à la réussite dans les programmes dont les étudiants éprouvent des difficultés sur le plan de la persévérance scolaire.  <b>1.1.4</b> Améliorer la cohérence entre les différentes interventions en soutien à la réussite.  <b>1.1.5</b> Mettre en place une stratégie pour améliorer la réussite des quasi-diplômés.  <b>1.1.6</b> Faciliter le choix vocationnel par des activités orientantes.</p>
<p><b>1.2</b> Renforcer l'importance de la formation générale et la qualité de la langue</p>	<p>Maintien du taux de réussite actuel des cours de la formation générale.            Maintien d'un taux de réussite à l'ÉUF supérieur à celui des collègues du réseau public.</p>	<p><b>1.2.1</b> Renforcer l'intégration de la formation générale au sein des programmes d'études.  <b>1.2.2</b> Assurer collectivement le rayonnement de la formation générale.  <b>1.2.3</b> Valoriser et améliorer la qualité de la langue française.</p>
<p><b>1.3</b> Assurer le dynamisme pédagogique et la qualité de l'enseignement</p>	<p>Présentation des réussites pédagogiques et des initiatives déployées pendant l'année dans les bilans des départements et des programmes.            Participation de 100 % des enseignants au processus d'évaluation formative de l'enseignement.</p>	<p><b>1.3.1</b> Encourager les approches et les projets pédagogiques mobilisateurs et innovants.  <b>1.3.2</b> Valoriser et soutenir les projets de perfectionnement disciplinaire et pédagogique au service de l'actualisation des programmes d'études.  <b>1.3.3</b> Valoriser et soutenir le processus d'évaluation formative de l'enseignement.  <b>1.3.4</b> Favoriser les expériences de terrain liées aux programmes de formation.  <b>1.3.5</b> Assurer collectivement le rayonnement de nos réussites pédagogiques.</p>

*Extrait du Plan stratégique adopté au Conseil d'administration du 7 octobre 2015.*